

**PROCES VERBAL SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 25 janvier 2016**

**Présents** : Mmes Sylvie SECHET, Paule MASSON, Catherine LAVAUD, Aline VAUTHIER, Nathalie GRILLON, Martine HUIBAN, Anne OLIVIER, Sylvie MILLOT et Mrs Jean-Michel DUMAZERT, Marcel DUBOIS, Jürgen ALLEAUME, Fabrice AUCOULON, Bernard PERUS.

**Absent Excusé** : André MAUTRAIT

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mr Sébastien DESBOURDES pouvoir à Mme Sylvie MILLOT

**Personnel administratif** : Mme Paula FONSECA

Le conseil municipal est ouvert à 19H30

Mme Anne OLIVIER sollicite l'accord du conseil municipal pour rajouter à l'ordre du jour un point concernant une demande de formation.

Mme le Maire propose que ce point soit voté. Le conseil émet un avis défavorable par 7 voix contre et 7 abstentions.

**1) Désignation du secrétaire de séance**

Conformément au code des communes, Mme Nathalie GRILLON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2) Ouverture investissement**

Mme le Maire demande l'ouverture de crédit pour le règlement des factures d'investissement 2015, liées à l'enfouissement et la réfection de la rue des Champs et de la rue du Rocher Bizet pour un montant de 91.447,40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette demande.

**3) Remboursement frais**

Il est demandé le remboursement des frais engagés par :

- Mme S. SECHET pour un montant de 179.00 € (Frais d'acquisition d'une enceinte pour l'atelier VIDEO CINEMA)
- Mme P. FONSECA pour un montant de 43,06 € (Frais de renouvellement de l'hébergement du site internet et de la messagerie Mairie)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rembourser ces frais.

**4) Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »**

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2016, Mme le maire présente la demande de notre trésorière de délibérer sur la nature des imputations de ce compte « fêtes et cérémonies » afin que soit autorisé leur engagement. Mr Marcel DUBOIS apporte des précisions concernant le compte 6232.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide les imputations du compte 6232.

**5) Subvention 2015**

Mme le maire présente la demande au titre de l'année 2015, d'une subvention de l'association « Mémoire de Boissy » reçu en mairie en décembre 2015.

La commission finances propose le versement d'une subvention de 200 € à l'association « Mémoire de Boissy » au titre de l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention de 200 € à l'association « Mémoire de Boissy » au titre de l'année 2015.

**6) Questions Diverses**

**1- Journée de l'environnement** : Mme le maire informe que cette journée aura lieu le 4 juin 2016 avec le concours du SIREDOM et des écoles.

**2- Aménagement du carrefour au niveau de l'épicerie** : Mme le Maire informe qu'il est prévu un aménagement pour une mise en sécurité de cet embranchement avec des plots amovibles pour les convois exceptionnels et des chicanes dans le sens de La Ferté Alais / Etrechy afin de réduire la vitesse.

Mme Anne OLIVIER précise que le retrait d'une place de stationnement pourrait engendrer une baisse d'activité pour les commerçants car certaines personnes risquent de renoncer à s'arrêter. Il est rappelé qu'il est possible d'utiliser les parkings de l'église et de l'ancien presbytère.

A ce jour, cette intersection pose des problèmes de bouchon et de sécurité.

**3- Projet KIP'HOME** : Suite à la présentation, 3 lots restent à la vente pour lancer le projet. La présentation s'est bien déroulée et le résultat a été positif.

N'ayant plus de point à délibérer, la séance du conseil municipal est levée à 19H54.